

Note de cadrage - Programme IMPACT

IMPACT – *International Mobility Program for Academic Collaboration and Teaching*
(Programme de mobilité internationale pour la collaboration scientifique et académique)

En vue de renforcer la flexibilité, la visibilité, l'accessibilité et la réactivité des dispositifs de soutien à la mobilité internationale des enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'URCA, et dans le but de **renforcer l'internationalisation de l'université via la participation aux projets européens et internationaux, en recherche comme en formation**, il est proposé de créer un programme unique articulé autour d'un **guichet central d'instruction** des demandes de mobilité, d'un **fonds participatif et mutualisé entre plusieurs sources de financement (établissement, grands projets et Erasmus+)** et d'un **calendrier harmonisé** à l'échelle de l'établissement.

Ce programme de mobilité internationale pour la collaboration scientifique et académique s'adresse aux enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'URCA et leurs collaborateurs et collaboratrices à l'international et couvre **trois types de mobilités** reflétant, par ordre de priorité, leur **engagement croissant dans l'avancée et la structuration de leur projet européen ou international**.

1. IMPACT- Coordination

Objectifs

- Encourager et faciliter la coordination de projets européens et internationaux à l'URCA
- Soutenir les porteurs de projets en leur donnant les moyens de rencontrer leurs partenaires ou des acteurs stratégiques
- Améliorer l'anticipation des coordinations et leur accompagnement en amont

Activités éligibles

- Mobilité entrante : Invitation de collaborateurs internationaux impliqués dans le consortium du projet en coordination URCA
- Mobilité sortante : Déplacement chez les collaborateurs internationaux impliqués dans le consortium du projet en coordination URCA ou pour des actions de lobbying
- Toutes les catégories de personnels sont concernées : scientifiques, académiques, administratifs
- Réunions de travail sur la candidature
- Dans la limite de 7 jours, voyage compris, 8 en cas de voyage éco-responsable (train, bus, co-voiturage)

Critères de d'éligibilité et d'évaluation

- Être coordinateur d'un projet collaboratif en cours de montage avec des partenaires européens ou internationaux (programmes Horizon Europe, CBE-JU, ERC, Erasmus + Mundus, autres appels structurants et stratégiques)
- Être accompagné par les directions centrales pour le montage de ce projet
- Thématiques et/ou destinations prioritaires définies chaque année en concertation avec les partenaires financeurs

Modalités de sélection

- Une fois les porteurs identifiés, des mobilités sont mises à disposition du porteur de projet, dans une limite de 5 000€ par porteur et par projet (non cumulable)
- Il n'y a pas de candidature supplémentaire à prévoir pour le porteur de projet

Financement

- Mobilité sortante : perdiem de frais de mission et voyage
- Mobilité entrante : indemnités forfaitaires journalières pour l'accueil de personnalités extérieures et voyage
- Si les besoins de financement venaient à dépasser les ressources disponibles, un comité ad hoc, réuni dans le format d'une CPRI restreinte, viendrait classer ces demandes en fonction de la pertinence des projets portés au regard de la stratégie de l'établissement et du caractère nécessaire et urgent des mobilités prévues.

Calendrier

- Sur signalement des services accompagnant le porteur de projet avant juillet de l'année N pour la notification de l'octroi de l'enveloppe, les mobilités pourront avoir lieu entre février et novembre de l'année N+1
- Les demandes de mobilités pourront être effectuées au fil de l'eau
- Les dernières demandes devront être effectuées au plus tard en juin de l'année N+1

2. IMPACT-Partenariat

Objectifs

- Renforcer l'internationalisation des formations à travers une approche pas à pas
- Encourager la participation de chercheurs de l'URCA à des projets collaboratifs européens et internationaux

Activités éligibles

- Mobilité entrante : Invitation de collaborateurs internationaux impliqués dans le projet
- Mobilité sortante : Déplacement chez les collaborateurs internationaux impliqués dans le projet
- Enseignement
- Réunions de travail
- Type de projets attendus :
 - o dépôt d'un projet européen ou international (Horizon Europe, Erasmus+, ANR internationale...)
 - o action d'internationalisation d'une formation (BIP, double diplôme, Summer School,...)
 - o création d'un laboratoire international
 - o constitution d'un réseau structuré au niveau institutionnel
- Dans la limite de 7 jours, voyage compris, 8 en cas de voyage éco-responsable (train, bus, co-voiturage)

Critères de sélection

- Qualité et pertinence du projet de mobilité

- Dimension structurante pour l'établissement
- Faisabilité et calendrier
- Profil du porteur et motivation
- Thématiques et/ou destinations prioritaires définies annuellement en concertation avec les partenaires financeurs

Modalités de sélection

- Candidature à déposer pendant la période d'ouverture de l'appel
- Evaluation des dossiers par les membres de la CPRI
- Sélection des lauréats en commission composée des membres de la CPRI et des représentants des partenaires financeurs

Financement

- Mobilité sortante : perdiem de frais de mission et voyage
- Mobilité entrante : indemnités forfaitaires journalières pour l'accueil de personnalités extérieures et voyage
- Co-financement encouragé

Calendrier

- Appel à candidature entre juillet et octobre
- Evaluation entre octobre et novembre
- Commission de sélection en novembre
- Validation en CPRI de décembre

3. IMPACT-Exploration

Objectifs

- Soutenir la participation des chercheurs et enseignants-chercheurs aux réseaux scientifiques et sociétés savantes européennes et internationales
- Soutenir de manière ponctuelle et réactive l'exploration de nouvelles opportunités de coopérations dans le cadre de visites bilatérales ou de conférences scientifiques

Activités éligibles

- Mobilité sortante : déplacement chez les potentiels partenaires ou sur le site de l'évènement
- Cofinancement obligatoire
- Une seule prise en charge par porteur et par an et non prioritaire les années suivantes

Critères de sélection

- Nouvelle coopération ou développement important d'une coopération existante
- Rayonnement de l'université (participation à un réseau ou à un évènement d'envergure, opportunité de visibilité)
- Développement de la coopération vers la réponse à un appel à projet, la mise en place d'un nouvel accord de mobilité, la mise en place d'une cotutelle de thèse
- Thématiques et/ou destinations prioritaires définies annuellement en concertation avec les structures et entités finançant le programme

Modalités de sélection

- Candidature à déposer via un formulaire en ligne
- Examen de la demande par une commission ad hoc (3 membres : 1 évaluateur issu de la CPRI, directrice ou directeur adjoint DREDI, VPRI ou VPR ou VPF selon nature du projet)
- Décision d'attribution dans les 4 semaines suivant la demande

Financement

- Mobilité sortante : perdiem de frais de mission ou voyage

Calendrier

- Candidatures au fil de l'eau entre novembre de l'année N-1 et octobre de l'année N, mobilités entre février et novembre

4. Sources de financement

Etablissement : le dispositif de soutien à la mobilité internationale MOB IN / MOB OUT créé en 2014 intègre ce programme avec son enveloppe dédiée, hors mobilité doctorale MOB DOC

Erasmus+ : l'enveloppe dédiée à la mobilité d'enseignement STA d'Erasmus + obtenue annuellement sur l'action clé 131 pour les mobilités en Europe. Le montant peut varier en fonction de la subvention totale annuelle.

Autres contributions de partenaires sur abondement annuel : grands projets (EXEBIO, INVEST, etc.), institutions partenaires, Fondation, etc.